



# BULLETIN D'ANALYSE

## Régions rurales et petites villes du Canada



Bulletin d'analyse – Régions rurales et petites villes du Canada  
Vol. 6, n° 4 (juin 2005)

N° 21-006-XIF au catalogue

### L'engagement social et la participation à la vie communautaire : les populations des régions rurales et petites villes ont-elles véritablement l'avantage?

*Martin Turcotte, Statistique Canada*

#### Faits saillants

- ◆ Les résidents des régions rurales sont plus susceptibles de connaître l'ensemble ou la plupart de leurs voisins, et de leur faire confiance. Toutefois, il existe peu de différence entre les résidents des régions rurales et ceux des régions urbaines en ce qui a trait à l'aide accordée à un voisin ou reçue par un voisin.
- ◆ Les résidents des régions rurales sont plus susceptibles d'effectuer du travail bénévole non rémunéré au profit d'un organisme. Cependant, ils ne sont pas plus susceptibles que les résidents des régions urbaines de fournir une aide non rémunérée à leurs connaissances (comme les membres de la famille, les voisins ou les amis).
- ◆ Les résidents des régions rurales sont plus susceptibles d'éprouver un fort sentiment d'appartenance à l'égard de leur communauté locale.
- ◆ Cependant, il n'y a pas de différence entre les résidents des régions rurales et les résidents des régions urbaines quant au degré d'isolement social par rapport aux amis ou aux membres de la famille, au niveau de participation politique ou au niveau de confiance à l'égard d'autrui.



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

Canada

**Bulletin d'analyse — Régions rurales et petites villes du Canada**

ISSN 1481-0972

ISBN 0-662-74386-5

Rédacteur : Ray D. Bollman

Rédacteur adjoint : Neil Rothwell

Publié en collaboration avec le Secrétariat rural d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, le **Bulletin d'analyse — Régions rurales et petites villes du Canada** est une publication hors série de la Division de l'agriculture de Statistique Canada. On peut se le procurer sans frais à l'adresse [http://www.statcan.ca/cgi-bin/downpub/freepub\\_f.cgi](http://www.statcan.ca/cgi-bin/downpub/freepub_f.cgi).

**On peut contacter la Division de l'Agriculture à l'adresse:**

Division de l'agriculture, Statistique Canada  
Ottawa (Ontario) K1A 0T6

Numéro de téléphone sans frais : 1 800 465-1991

Internet : [agriculture@statcan.ca](mailto:agriculture@statcan.ca)  
Télécopieur : (613) 951-3868

Comité de revue : Denis Chartrand, Ross Vani, Norah Hillary, Heather Clemenson, Kate Humpage, Deborah Harper, Gaye Ward et Tom Vradenburg.

Remerciements particuliers à : Josée Bourdeau

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada.  
©Ministre de l'Industrie, 2005.

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication peut être reproduit, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux, et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire quelque contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, ou de le transmettre sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division de marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

**Note de reconnaissance**

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises et les administrations canadiennes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

**Normes de services à la clientèle**

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois et dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1 800 263-1136. Les normes de service sont aussi publiées dans le site [www.statcan.ca](http://www.statcan.ca) sous À propos de Statistique Canada > Offrir des services aux Canadiens.

## Introduction

Les régions rurales et petites villes sont souvent dépeintes comme les endroits les plus propices à la participation communautaire, aux activités de bénévolat, aux bonnes relations entre voisins et, de façon générale, à l'engagement social. De plus, on perçoit souvent les résidents des régions rurales et petites villes comme étant davantage amicaux, chaleureux et proches de leur famille que leurs homologues des régions urbaines. Si ces différences perçues entre milieux urbains et ruraux se révélaient vraies, on pourrait envisager certaines conséquences nuisibles sur le degré d'engagement social au pays (étant donné que la population canadienne est de plus en plus urbanisée et concentrée au sein des grandes régions métropolitaines de recensement). Cette perception – que certains sociologues qualifient de « mythe » sur le caractère plus chaleureux et hospitalier des résidents des régions rurales (p. ex., Gans, 1962) – est-elle réaliste?

Le présent bulletin s'appuie sur les données du cycle 17 (annexe 1) de l'Enquête sociale générale (ESG) et étudie les divers aspects de l'engagement social, de la cohésion sociale et de la participation sociale. La présente étude évalue si les résidents des régions rurales et petites villes sont plus susceptibles que ceux des grands centres urbains de participer au sein d'organismes; d'établir et de maintenir des relations sociales avec des amis, des membres de la famille ou des voisins; de faire du bénévolat; de prendre part à diverses activités de la vie sociale et politique; et de manifester de la confiance à l'égard d'autrui.

Le sujet du présent article, l'engagement social et le « capital social », a reçu une attention considérable au cours de la dernière décennie. Bien que le concept de capital social ait suscité de nombreux débats, on peut dire, de façon concise, qu'il consiste « en des réseaux de relations sociales caractérisées par des normes de confiance et de réciprocité » (Stone, 2001). Deux raisons principales expliquent l'intérêt accru observé au

cours des dernières années à l'égard du capital social et de l'engagement social. Premièrement, il existe une perception selon laquelle les personnes qui participent davantage à la vie sociale et les communautés où l'engagement social est plus élevé réussissent mieux sur plusieurs aspects (la santé, la réussite économique, le mieux-être général, etc.). Deuxièmement, certaines personnes soutiennent que l'engagement social et le capital social ont connu des baisses considérables ces dernières décennies (p. ex., Putnam, 2000). Ces constats ont stimulé des réflexions sur les causes de cette baisse et sur les solutions possibles afin de renverser la tendance. Un des facteurs identifiés pour expliquer le déclin de l'engagement social est l'urbanisation croissante de la population. Dans ce contexte, la question suivante est posée aux fins du présent article: les régions rurales et petites villes sont-elles caractérisées par des niveaux de participation sociale et d'engagement social supérieurs à ceux des grands centres urbains?

Le présent bulletin traite de trois aspects du capital social :

1. la participation sociale et les réseaux sociaux;
2. la participation à la vie communautaire;
3. les sentiments d'appartenance et de confiance.

Dans la première section, on s'intéresse aux relations sociales et à l'entraide entre les membres de la famille, les amis et les voisins. La deuxième section porte sur la participation à divers organismes bénévoles et aux activités politiques. Enfin, la troisième section permet d'examiner l'attitude des gens à l'égard de leur communauté (le sentiment d'appartenance) et de leurs concitoyens (sentiment de confiance).

## La participation sociale et les réseaux sociaux

La perception répandue selon laquelle le niveau de sociabilité des résidents des régions rurales et petites villes est plus élevé que celui des résidents des milieux plus urbains intéresse les chercheurs depuis longtemps (voir à l'annexe 2 les définitions des catégories rurales et urbaines). Selon Putnam (2000) et certains écrits classiques en sociologie urbaine (p. ex., Wirth, 1938), les résidents des grandes régions métropolitaines urbaines seraient plus susceptibles d'être isolés socialement et auraient tendance à rendre visite à leurs amis moins souvent que ceux qui habitent les communautés rurales. De nombreux auteurs ont cependant remis en question ces affirmations en montrant, à l'aide de diverses sources de données, que les résidents des milieux urbains n'étaient pas davantage isolés de leurs amis ou des membres de leur famille que les résidents des milieux ruraux (Beggs *et al.*, 1996; Palisi, 1983; Fischer, 1982; Franck, 1980; Korte, 1980). En bref, la plupart des études ont montré, du moins aux États-Unis, que l'isolement social ne variait pas selon la taille du lieu de résidence.

Cependant, il existe certaines indications selon lesquelles les types de réseaux sociaux établis seraient différents dans les milieux ruraux et urbains. De façon générale, les recherches ont montré que les réseaux sociaux des personnes qui habitent les milieux urbains comprenaient une plus faible proportion de proches et de voisins et une plus forte proportion d'amis et de connaissances (Fischer, 1982; Wilson, 1993; Beggs *et al.* 1996). Le contraire a été observé chez les résidents de régions davantage rurales : la proportion des voisins et des membres de la famille au sein des réseaux sociaux intimes était relativement supérieure tandis que celle des amis était relativement inférieure.

Les études antérieures s'appuient presque toutes sur les données des États-Unis. Qu'en est-il au Canada? Les interactions sociales des résidents

des régions rurales diffèrent-elles de celles des résidents des régions urbaines?

## Les relations sociales avec les membres de la famille

Il n'existe pas nécessairement une corrélation parfaite entre le nombre de membres de la famille intimes sur lesquels une personne peut compter et la qualité du soutien social que cette personne peut obtenir de ceux-ci (ou offrir à ceux-ci). Toutefois, il est réaliste de penser que les personnes qui ont déclaré n'avoir aucun membre de la famille qu'ils considèrent intime peuvent être davantage vulnérables que les autres, particulièrement si leurs autres ressources sociales sont rares.

Dans l'ensemble, 7 % des Canadiens de 15 ans et plus ont affirmé n'avoir aucun membre de la famille intime, c'est-à-dire un membre de la famille avec qui ils se sentent à l'aise et peuvent exprimer le fond de leurs pensées, ou à qui ils peuvent demander de l'aide. La proportion de résidents des grandes régions métropolitaines ayant déclaré n'avoir aucun membre de la famille intime ne différait pas significativement de la proportion constatée chez les résidents des régions rurales. Ce résultat est conforme avec plusieurs constatations antérieures, selon lesquelles les résidents des grands centres ne sont pas plus susceptibles d'être isolés des membres de leur famille que les résidents des plus petits milieux.

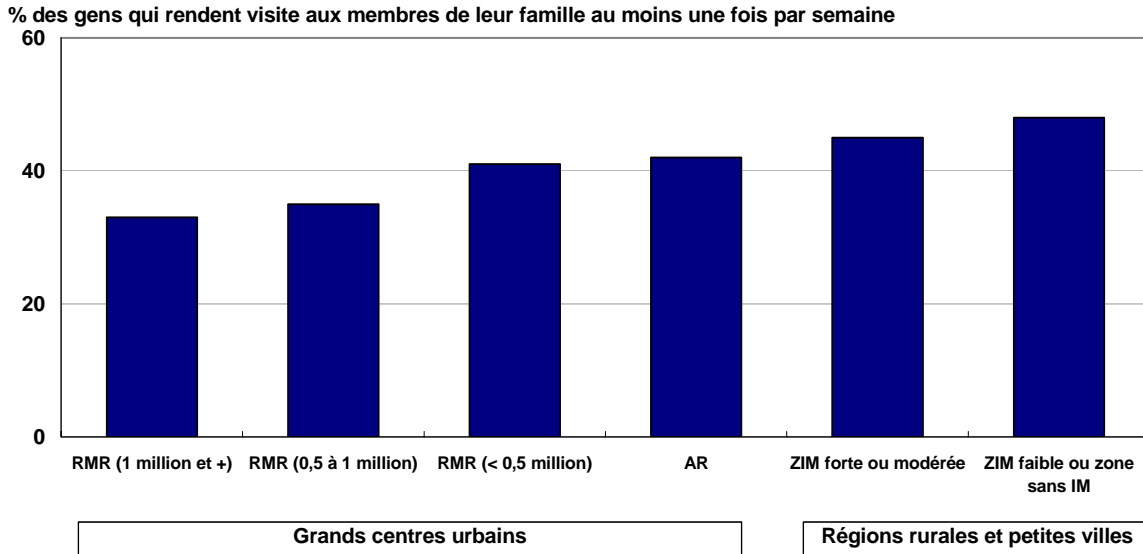
Néanmoins, la fréquence à laquelle les résidents des régions rurales et ceux des régions urbaines rendaient visite aux membres de leur famille variait de façon significative en fonction d'un lieu de résidence plus ou moins urbain. Tandis que 33 % des résidents des grandes régions métropolitaines de recensement (RMR) (annexe 2) rendaient visite aux membres de leur famille (avec qui ils n'habitent pas) quelques fois par semaine ou quotidiennement, c'était le cas de 42 % des résidents des agglomérations de recensement (AR), de 45 % des résidents de zones d'influence métropolitaine (ZIM) fortes ou

modérées, et de 48 % des résidents de ZIM faibles ou de zones sans IM (figure 1). Ce résultat était quelque peu prévisible, puisque les résidents des

régions rurales sont plus susceptibles de vivre à proximité des membres de leur famille.

Figure 1

**Les résidents des régions rurales et petites villes sont plus susceptibles de visiter les membres de leur famille au moins une fois par semaine, Canada, 2003**



**Remarque :** Une région métropolitaine de recensement (RMR) se compose d'un noyau urbain de 100 000 résidents ou plus, et l'agglomération de recensement (AR) se compose d'un noyau urbain de 10 000 à 99 999 résidents. Elles englobent les villes et municipalités avoisinantes où plus de 50 % des travailleurs font la navette vers leur noyau urbain. Les zones d'influence métropolitaine (ZIM) sont affectées selon la proportion de travailleurs faisant la navette vers la RMR ou l'AR – la ZIM forte ou modérée englobe les villes et municipalités où de 5 % à 49 % font la navette vers la RMR ou l'AR, tandis que la ZIM faible ou zone sans IM comporte moins de 5 % des travailleurs faisant la navette vers la RMR ou l'AR.

**Source :** Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2003.

Par ailleurs, près du quart des résidents des grandes régions métropolitaines (23 %) ont affirmé ne pas avoir rendu visite aux membres de leur famille au cours du dernier mois. Cette proportion est presque le double de celle constatée dans les ZIM fortes ou modérées (12 %). Dans les ZIM faibles ou zones sans IM, un sixième (16 %) des particuliers n'avaient pas rendu visite aux membres de leur famille au cours du dernier mois.

Le fait qu'une grande proportion des résidents des plus grandes RMR au Canada soit composée d'immigrants peut expliquer, du moins en partie, le fait qu'ils aient été proportionnellement plus nombreux à ne pas avoir rendu visite

personnellement aux membres de leur famille au cours du mois précédent. En effet, il est possible que les membres de la famille des immigrants habitent à l'étranger. Cette hypothèse est d'ailleurs soutenue par les données : si l'analyse est limitée aux particuliers nés au Canada, la proportion des résidents des grandes RMR qui n'ont pas rendu visite aux membres de leur famille au cours du dernier mois chute, passant de 23 % à 15 %. Ce pourcentage de 15% ne diffère pas, sur le plan statistique, de celui des particuliers nés au Canada qui habitent des communautés davantage rurales.

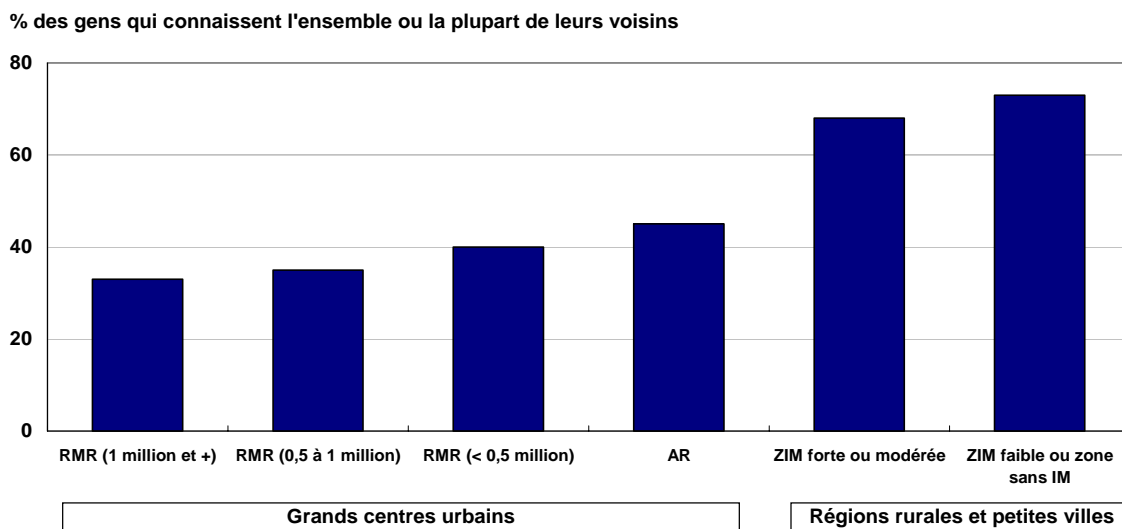
En résumé, les résidents des régions rurales n'étaient ni plus ni moins susceptibles d'être isolés des membres de leur famille que les résidents des régions urbaines. De fait, la même proportion de résidents des régions rurales et de résidents des régions urbaines ont déclaré qu'ils n'avaient aucun membre de la famille qu'ils considéraient intime. De plus, la proportion des particuliers nés au Canada qui n'avaient pas rendu visite aux membres de leur famille au cours du dernier mois ne variait pas selon un milieu plus ou moins urbain. Cependant, les résidents des régions rurales étaient plus susceptibles de rendre visite aux membres de leur famille très fréquemment (quelques fois par semaine ou quotidiennement) que les personnes habitant les grands centres urbains. Il est possible que cette situation soit en partie attribuable à la propension des résidents des régions rurales à vivre à proximité étroite des membres de leur famille. En bref, lorsque l'on

tient compte du fait que les résidents des régions rurales ont tendance à habiter à proximité des membres de leur famille et du fait qu'il y ait une présence marquée d'immigrants au sein de la population des régions métropolitaines, les populations des régions rurales ne semblent pas détenir un avantage distinct en ce qui a trait aux relations avec les membres de la famille.

### Les relations sociales avec les voisins

Aux États-Unis, la relation entre le fait de demeurer en région rurale et le fait d'entretenir des relations plus fortes et plus fréquentes avec les membres du voisinage est bien connue : plus un milieu est rural, plus les résidents de l'endroit sont susceptibles de connaître leurs voisins et de les intégrer au sein de leur réseau social personnel (Fischer, 1984; Fischer, 1982; Degenne et Forsé, 1994). Les données indiquent que cette tendance semble également être présente au Canada.

**Figure 2 Les résidents des régions rurales et petites villes sont plus susceptibles de connaître l'ensemble ou la plupart de leurs voisins, Canada, 2003**



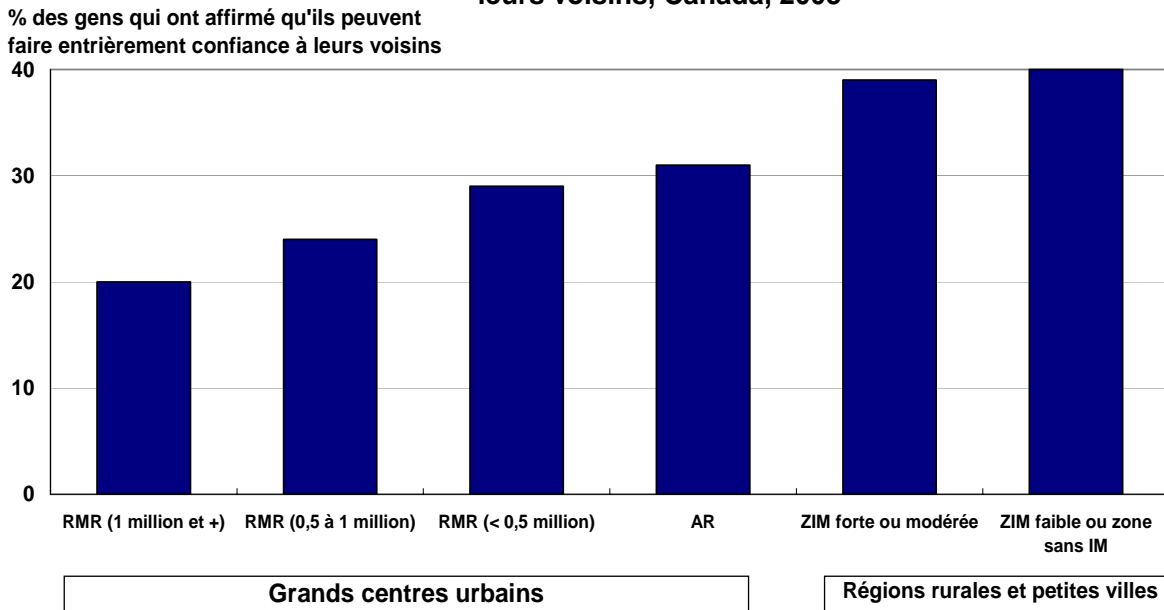
**Remarque :** Une région métropolitaine de recensement (RMR) se compose d'un noyau urbain de 100 000 résidents ou plus, et l'agglomération de recensement (AR) se compose d'un noyau urbain de 10 000 à 99 999 résidents. Elles englobent les villes et municipalités avoisinantes où plus de 50 % des travailleurs font la navette vers leur noyau urbain. Les zones d'influence métropolitaine (ZIM) sont affectées selon la proportion de travailleurs faisant la navette vers la RMR ou l'AR – la ZIM forte ou modérée englobe les villes et municipalités où de 5 % à 49 % font la navette vers la RMR ou l'AR, tandis que la ZIM faible ou zone sans IM comporte moins de 5 % des travailleurs faisant la navette vers la RMR ou l'AR.  
**Source :** Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2003.

Plus un milieu est rural, plus la proportion de gens qui ont affirmé connaître l'ensemble ou la plupart de leurs voisins était élevée (figure 2). La différence entre les résidents des grandes RMR et ceux des ZIM fortes ou modérées et des ZIM faibles ou zones sans IM est d'autant plus frappante si on observe la proportion de personnes qui connaissent l'ensemble de leurs voisins. Seize pourcent des résidents des grandes RMR ont affirmé connaître tous leurs voisins, comparativement à 52 % des résidents des ZIM fortes ou modérées et à 61 % des résidents des ZIM faibles ou zones sans IM. Autrement dit, la proportion de personnes vivant dans les ZIM faibles ou zones sans IM qui connaissaient

l'ensemble de leurs voisins était de 45 points de pourcentage supérieure à celle des résidents des grandes régions métropolitaines.

Ces différences importantes vont de pair avec le niveau de confiance exprimé envers les voisins dans les milieux ruraux et urbains. Les résidents des ZIM fortes ou modérées et les résidents des ZIM faibles ou des zones sans IM étaient beaucoup plus susceptibles d'affirmer qu'ils pouvaient faire entièrement confiance à leurs voisins (figure 3). De plus, ils étaient plus susceptibles d'affirmer qu'ils faisaient confiance à la plupart des personnes qui vivaient dans leur quartier (figure 4).

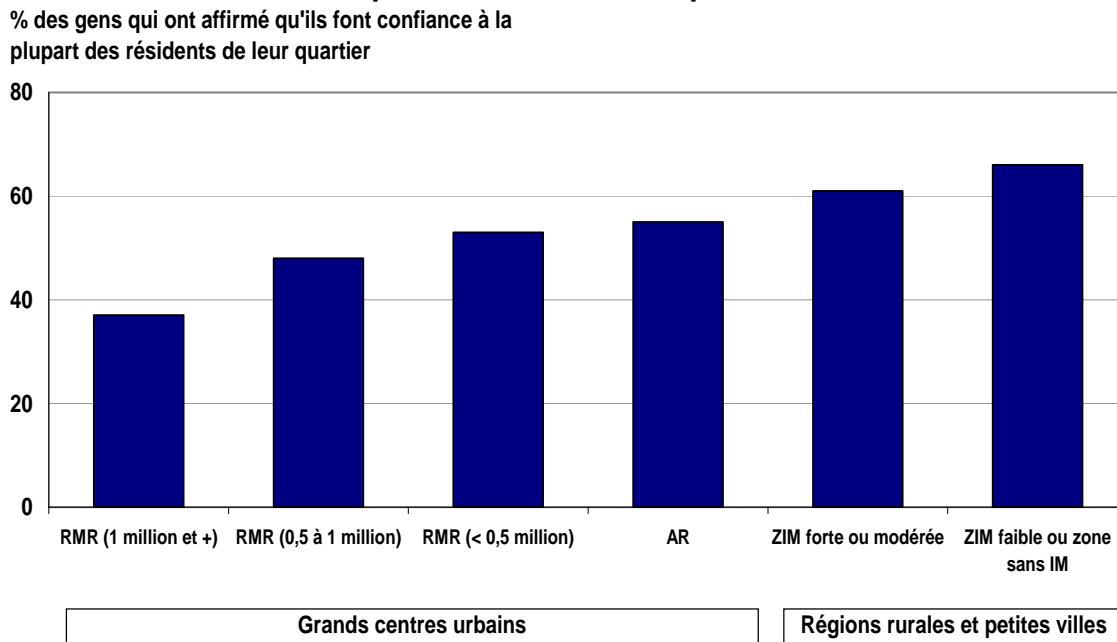
**Figure 3 Les résidents des régions rurales et petites villes sont plus susceptibles d'affirmer qu'ils peuvent faire entièrement confiance à leurs voisins, Canada, 2003**



**Remarque :** Une région métropolitaine de recensement (RMR) se compose d'un noyau urbain de 100 000 résidents ou plus, et l'agglomération de recensement (AR) se compose d'un noyau urbain de 10 000 à 99 999 résidents. Elles englobent les villes et municipalités avoisinantes où plus de 50 % des travailleurs font la navette vers leur noyau urbain. Les zones d'influence métropolitaine (ZIM) sont affectées selon la proportion de travailleurs faisant la navette vers la RMR ou l'AR – la ZIM forte ou modérée englobe les villes et municipalités où de 5 % à 49 % font la navette vers la RMR ou l'AR, tandis que la ZIM faible ou zone sans IM comporte moins de 5 % des travailleurs faisant la navette vers la RMR ou l'AR.

**Source :** Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2003.

**Figure 4 Les résidents des régions rurales et petites villes sont plus susceptibles d'affirmer qu'ils font confiance à la plupart des personnes dans leur quartier, Canada, 2003**



**Remarque :** Une région métropolitaine de recensement (RMR) se compose d'un noyau urbain de 100 000 résidents ou plus, et l'agglomération de recensement (AR) se compose d'un noyau urbain de 10 000 à 99 999 résidents. Elles englobent les villes et municipalités avoisinantes où plus de 50 % des travailleurs font la navette vers leur noyau urbain. Les zones d'influence métropolitaine (ZIM) sont affectées selon la proportion de travailleurs faisant la navette vers la RMR ou l'AR – la ZIM forte ou modérée englobe les villes et municipalités où de 5 % à 49 % font la navette vers la RMR ou l'AR, tandis que la ZIM faible ou zone sans IM comporte moins de 5 % des travailleurs faisant la navette vers la RMR ou l'AR.

**Source :** Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2003.

Cependant, ces différences en pourcentage entre les résidents qui connaissent l'ensemble ou la plupart de leurs voisins dans les régions métropolitaines et les régions non métropolitaines ne se reflétaient pas aussi clairement en ce qui a trait à l'aide reçue ou accordée. Les répondants à l'ESG devaient indiquer s'ils avaient reçu de l'aide au cours du dernier mois<sup>1</sup>, ou s'ils avaient

donné de l'aide sous quelque forme que ce soit<sup>2</sup>. Dans l'affirmative, ils devaient préciser les personnes qui les avaient aidés ou qu'ils avaient aidés. Les répondants pouvaient déclarer plusieurs sources ou destinataires d'aide (les voisins, les membres de la famille, les amis, ou une autre personne).

1. De façon précise, ils devaient répondre aux questions suivantes : « Au cours du dernier mois, quelqu'un vous a-t-il aidé... à faire des travaux domestiques, à l'entretien intérieur ou extérieur de la maison?, ... en vous fournissant du transport ou à faire des commissions?, ... à prendre soin des enfants?,... à apprendre quelque chose ou montrer à faire quelque chose ou en vous fournissant des conseils pratiques?, ... en vous fournissant un soutien affectif?, ... en

vous aidant d'une autre façon? ». On jugeait que les répondants ayant répondu oui à l'une de ces questions avaient reçu l'aide de quelqu'un au cours du mois précédent.

2. Les répondants devaient répondre à la question : « Au cours du mois dernier, avez-vous aidé quelqu'un... » Les mêmes catégories d'aide énoncées à la note 1 étaient lues aux répondants. Ils devaient tenir compte de l'aide gratuite qui n'était pas fournie à titre de bénévole pour un organisme.



Parmi l'ensemble des Canadiens ayant reçu de l'aide dans le mois précédant l'enquête, 17 % ont déclaré avoir reçu l'aide d'un voisin, comparativement à 69 % d'un ami et 51 % d'un membre de la famille. Tel que mentionné précédemment, les résidents des régions rurales étaient beaucoup plus susceptibles de connaître la majorité de leurs voisins. On aurait aussi pu s'attendre à ce qu'ils soient beaucoup plus susceptibles de recevoir l'aide de leurs voisins que les résidents des milieux davantage urbains. Contrairement aux attentes, la proportion des personnes qui avaient reçu l'aide d'un voisin (parmi les personnes qui avaient reçu de l'aide au cours du mois précédent) n'était que légèrement supérieure dans les régions davantage rurales (20 % dans les ZIM faibles ou les zones sans IM) que dans les régions davantage urbaines (16 % dans les grandes RMR).

L'ampleur de la différence entre les milieux urbains et les milieux ruraux sur le plan de l'aide accordée était semblable à celle de l'aide reçue : parmi ceux qui ont affirmé avoir aidé quelqu'un au cours du mois dernier, 17 % des résidents des grandes régions métropolitaines ont affirmé avoir aidé un voisin, comparativement à 23 % chez les résidents des ZIM fortes ou modérées et les résidents des ZIM faibles ou zones sans IM.

En somme, les différences entre les résidents des milieux ruraux et les résidents des milieux urbains relatives à l'aide accordée aux voisins et à l'aide reçue des voisins sont moins prononcées que les différences relatives au nombre de voisins connus. Le fait que la densité de population soit supérieure dans les régions urbaines, et qu'il y ait par conséquent beaucoup plus de voisins à connaître au sein des quartiers urbains peut expliquer en partie les différences mentionnées dans la présente section. Somme toute et bien que les résidents des régions rurales soient beaucoup plus susceptibles de connaître la majorité de leurs voisins, ils ne se distinguaient pas des résidents des régions urbaines sur le plan de l'aide accordée à ces voisins, ou de l'aide reçue de ceux-ci. Par conséquent, si les populations des régions rurales

ont un certain avantage en ce qui a trait à la sociabilité au niveau du quartier, cet avantage n'était pas aussi marqué que prévu.

### Les relations sociales avec les amis

Dans l'ensemble, environ 6 % de tous les Canadiens ont affirmé ne pas avoir d'amis intimes avec qui ils se sentent à l'aise, à qui ils peuvent se confier ou à qui ils peuvent demander de l'aide. Ces pourcentages n'étaient pas différents chez les résidents des milieux ruraux et chez ceux des milieux urbains. Contrairement à la thèse de la « solitude urbaine », les résidents des régions rurales étaient tout aussi susceptibles d'affirmer n'avoir aucun ami intime que ceux des grandes RMR.

Le nombre total d'amis intimes déclaré par les particuliers n'est pas nécessairement un indicateur parfait du niveau de soutien social disponible. Par exemple, une personne qui a cinq amis intimes très disponibles pourra obtenir un soutien social supérieur à une autre qui a dix amis intimes mais qui sont plus ou moins disponibles. Le nombre d'amis intimes déclaré varie-t-il en selon le lieu de résidence plus ou moins urbain? Dans l'ensemble, 70 % des Canadiens ont affirmé avoir de trois à cinq amis intimes ou plus. Cette proportion ne différait pas sensiblement entre les régions plus rurales et les régions moins rurales. Toutefois, la proportion de particuliers affirmant compter six amis intimes ou plus était légèrement supérieure chez les résidents des ZIM faibles ou zones sans IM (34 %) que chez les résidents des quatre plus grandes villes du pays (28 %).

Les répondants devaient également indiquer « combien d'autres ami(e)s [ils ont], c'est-à-dire des personnes avec qui [ils ne sont] pas aussi intimes et avec qui [ils n'ont] pas de lien de parenté ». Le pourcentage de particuliers affirmant avoir 11 « autres amis » ou plus était légèrement inférieur dans les grandes RMR, mais

semblable dans les autres régions<sup>3</sup>. De façon précise, à Montréal, à Toronto, à Vancouver et à Ottawa-Gatineau (c.-à-d. les RMR où la population est égale ou supérieure à 1 000 000), 53 % des particuliers de 15 ans et plus ont affirmé avoir 11 « autres amis » ou plus. Comparativement, c'était le cas de 57 % des résidents de ZIM fortes ou modérées, et de 61 % des résidents de ZIM faibles ou de zones sans IM.

Malgré que le nombre moyen d'« autres amis » déclaré soit légèrement supérieur dans les régions rurales, la proportion de personnes ayant reçu l'aide d'un ami – chez les personnes ayant reçu de l'aide au cours du mois précédent – était légèrement supérieure au sein des milieux les plus urbains (71 % dans les milieux les plus urbains). Dans les ZIM fortes et modérées, ce pourcentage était de 66 % et dans les ZIM faibles et les zones sans IM, il était de 67 %. Chez les personnes ayant apporté une certaine forme d'aide au cours du mois précédent, la proportion de ceux ayant aidé un *ami* était également plus élevée dans les grandes régions métropolitaines (67 %) que dans les ZIM fortes ou modérées (62 %) (la différence avec les résidents des ZIM faibles ou zones sans IM n'était cependant pas significative).

En résumé, les résidents des régions rurales ne sont ni plus ni moins susceptibles d'être isolés socialement par rapport aux amis intimes ou aux autres amis que les résidents des grandes régions urbaines. Les personnes qui habitent à l'extérieur des quatre grandes régions métropolitaines du pays sont légèrement plus susceptibles d'affirmer qu'ils comptent de nombreux « autres amis »; toutefois, le soutien social procuré par les amis est disponible à la majorité des Canadiens, quel que soit leur lieu de résidence. Par conséquent, le soutien social des amis se révèle fort dans les régions urbaines et rurales au Canada.

---

3. Autrement dit, il n'y avait pas de différence statistique entre tous les autres types de régions en ce qui a trait à la portée à laquelle les résidents ont déclaré avoir 11 amis ou plus. Des résultats semblables ont été constatés lorsque le nombre d'« autres amis » pris en compte est de 6 amis et plus plutôt que de 11 amis et plus.

## L'aide aux amis, aux membres de la famille et aux voisins

La majorité des résidents des milieux urbains et des milieux ruraux apportent diverses formes d'aide à leurs amis, à leurs voisins et aux membres de leur famille; dans l'ensemble, 78 % des particuliers ont affirmé avoir aidé au moins une personne au cours du mois précédant l'enquête. Ce pourcentage ne variait pas significativement selon que les personnes habitaient un milieu rural ou urbain. Autrement dit, les résidents des RMR et AR étaient tous aussi susceptibles que les résidents des ZIM fortes et modérées ou des ZIM faibles et des zones sans IM d'aider un ami, un membre de leur famille, un voisin ou une autre personne. Toutefois, le **genre** d'aide apporté varie-t-il selon le degré d'urbanité du lieu de résidence?

Les répondants devaient indiquer, parmi six catégories d'aide proposées, le genre d'aide qu'ils avaient apportée au cours du dernier mois. Les six catégories d'aide étaient les suivantes : aider à faire des travaux domestiques et à l'entretien intérieur ou extérieur de la maison; aider [quelqu'un] en lui fournissant du transport ou en faisant des commissions; aider à prendre soin des enfants; aider à apprendre quelque chose ou montrer à faire quelque chose ou aider en fournissant des conseils pratiques; aider en fournissant un soutien affectif; ou aider quelqu'un en l'aidant d'une autre façon.

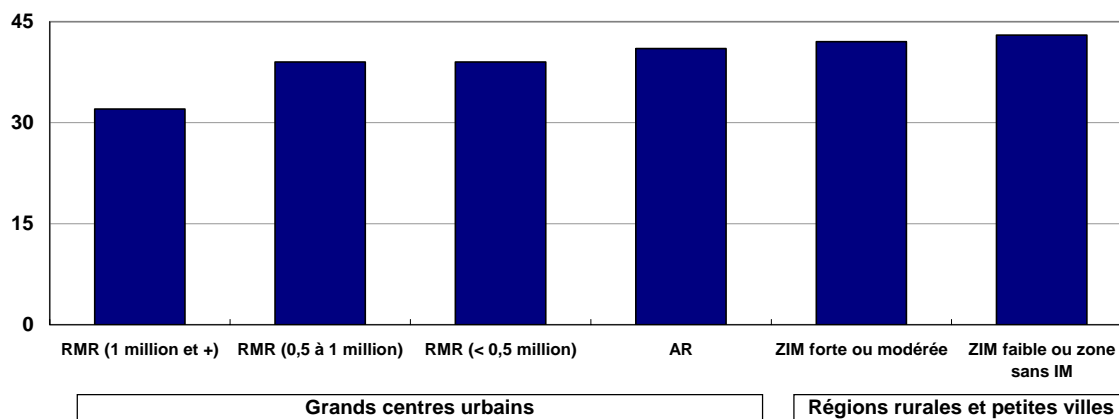
Des différences significatives entre les grandes RMR et toutes les autres régions sont apparues pour trois catégories d'aide parmi les six: aider à faire des travaux domestiques et à l'entretien intérieur ou extérieur de la maison; aider en fournissant du transport; et aider à prendre soin des enfants (figures 5, 6 et 7). Tout d'abord, les résidents des grandes RMR étaient moins susceptibles d'aider à faire des travaux domestiques et à l'entretien intérieur ou extérieur de la maison que les résidents des autres milieux. Cependant, les résidents des autres régions ne se distinguaient pas entre eux à cet égard. La même

conclusion peut être tirée par rapport aux catégories « aider en fournissant du transport ou en faisant des commissions » et « aider à prendre soin des enfants »; les résidents des grandes RMR

se démarquaient des résidents des autres régions, mais les résidents des régions moins urbaines ne se démarquaient pas entre eux.

**Figure 5 Les résidents des plus grands centres urbains sont moins susceptibles d'aider à faire les travaux domestiques et à l'entretien intérieur ou extérieur de la maison, Canada, 2003**

% des gens qui ont aidé à faire les travaux domestiques et à l'entretien intérieur ou extérieur de la maison

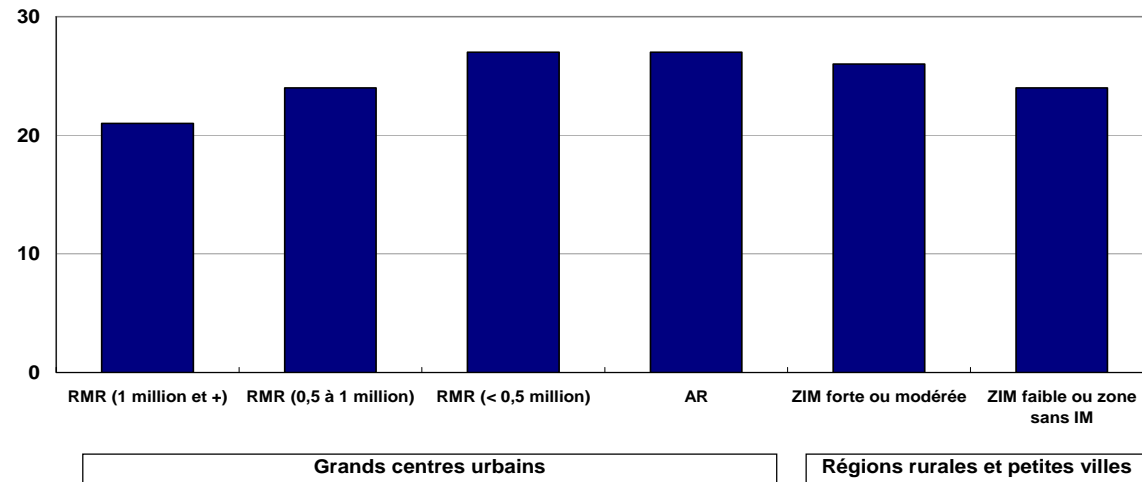


**Remarque :** Une région métropolitaine de recensement (RMR) se compose d'un noyau urbain de 100 000 résidents ou plus, et l'agglomération de recensement (AR) se compose d'un noyau urbain de 10 000 à 99 999 résidents. Elles englobent les villes et municipalités avoisinantes où plus de 50 % des travailleurs font la navette vers leur noyau urbain. Les zones d'influence métropolitaine (ZIM) sont affectées selon la proportion de travailleurs faisant la navette vers la RMR ou l'AR – la ZIM forte ou modérée englobe les villes et municipalités où de 5 % à 49 % font la navette vers la RMR ou l'AR, tandis que la ZIM faible ou zone sans IM comporte moins de 5 % des travailleurs faisant la navette vers la RMR ou l'AR.

**Source :** Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2003.

**Figure 6 Les résidents des plus grands centres urbains sont moins susceptibles d'aider à prendre soin des enfants, Canada, 2003**

% des gens qui ont aidé à prendre soin des enfants

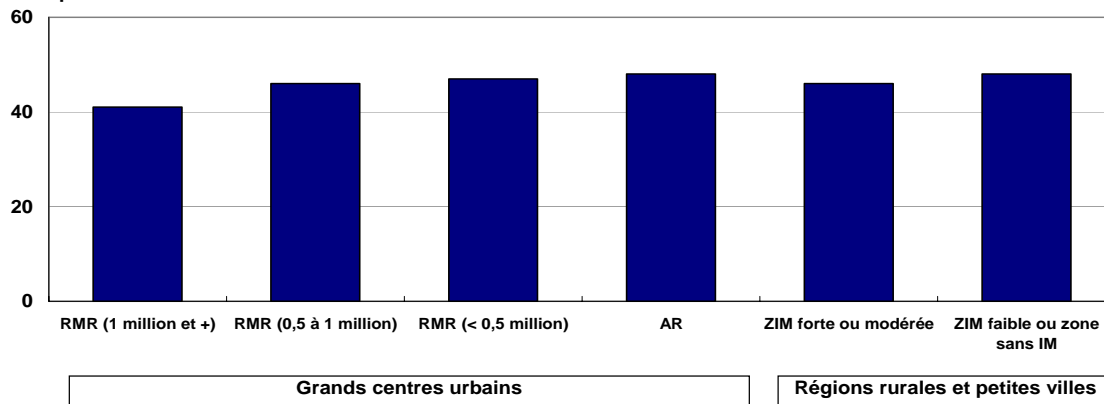


**Remarque :** Une région métropolitaine de recensement (RMR) se compose d'un noyau urbain de 100 000 résidents ou plus, et l'agglomération de recensement (AR) se compose d'un noyau urbain de 10 000 à 99 999 résidents. Elles englobent les villes et municipalités avoisinantes où plus de 50 % des travailleurs font la navette vers leur noyau urbain. Les zones d'influence métropolitaine (ZIM) sont affectées selon la proportion de travailleurs faisant la navette vers la RMR ou l'AR – la ZIM forte ou modérée englobe les villes et municipalités où de 5 % à 49 % font la navette vers la RMR ou l'AR, tandis que la ZIM faible ou zone sans IM comporte moins de 5 % des travailleurs faisant la navette vers la RMR ou l'AR.

**Source :** Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2003.

**Figure 7 Les résidents des plus grands centres urbains sont moins susceptibles d'aider en fournissant du transport ou en faisant des commissions, Canada, 2003**

% des gens qui ont aidé en fournissant du transport ou en faisant des commissions



**Remarque :** Une région métropolitaine de recensement (RMR) se compose d'un noyau urbain de 100 000 résidents ou plus, et l'agglomération de recensement (AR) se compose d'un noyau urbain de 10 000 à 99 999 résidents. Elles englobent les villes et municipalités avoisinantes où plus de 50 % des travailleurs font la navette vers leur noyau urbain. Les zones d'influence métropolitaine (ZIM) sont affectées selon la proportion de travailleurs faisant la navette vers la RMR ou l'AR – la ZIM forte ou modérée englobe les villes et municipalités où de 5 % à 49 % font la navette vers la RMR ou l'AR, tandis que la ZIM faible ou zone sans IM comporte moins de 5 % des travailleurs faisant la navette vers la RMR ou l'AR.

**Source :** Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2003.

Le fait d'habiter les grandes régions urbaines peut entraîner une diminution du besoin relatif pour deux des trois catégories d'aide pour lesquelles il existe des différences statistiquement significatives selon la géographie rurale ou urbaine. Puisque les transports en commun sont facilement accessibles dans les quatre grandes régions métropolitaines, ce genre d'aide peut se révéler moins nécessaire pour ses résidents. D'autre part, la proportion de gens qui habitent en appartement est de beaucoup supérieure dans les grandes villes. Par conséquent, il est également possible que le fait d'aider à l'entretien intérieur ou extérieur de la maison soit moins important dans les grandes villes. Il convient de rappeler que les résidents de toutes les régions à l'extérieur des grandes RMR ne différaient pas très sensiblement en ce qui a trait au genre d'aide apportée.

En résumé, les résidents des milieux ruraux ne diffèrent pas tellement des résidents des milieux davantage urbains par rapport au genre d'aide qu'ils apportent à leurs amis, à leurs voisins et aux membres de leur famille. Il est possible que les résidents des grandes RMR soient moins susceptibles d'aider en fournissant du transport, ou d'aider à faire des travaux domestiques et à l'entretien intérieur ou extérieur de la maison parce que ce genre d'aide importe moins pour les membres de leurs réseaux sociaux. De plus, ils sont légèrement moins susceptibles d'aider à prendre soin des enfants. Quoi qu'il en soit, ils sont tout aussi susceptibles que les résidents des autres régions d'aider en fournissant un soutien affectif, d'aider à apprendre quelque chose ou montrer à faire quelque chose ou d'aider en

fournissant des conseils pratiques, ou d'aider d'une autre façon.

## La participation à la vie communautaire

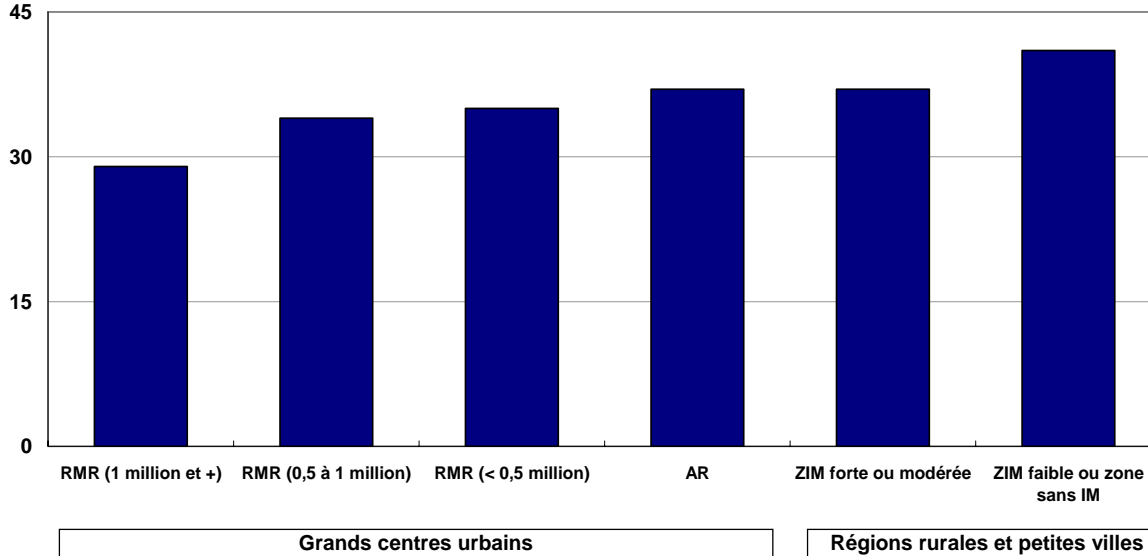
### Les activités de bénévolat

Le bénévolat engendre d'importantes conséquences favorables dans toutes les communautés. Selon Putnam, « le bénévolat encadré, le travail aux projets communautaires, les comportements d'aide spontanés (comme venir en aide à un étranger), les dons de bienfaisance, et peut-être le don de sang sont tous davantage fréquents dans les petites villes que dans les grandes villes » (2000, p. 119). Pouvons-nous confirmer ces conclusions?

En 2003, environ 34 % de tous les Canadiens ont affirmé avoir fait un travail bénévole non rémunéré pour un organisme. Il existait un lien manifeste et fort entre le lieu de résidence et le bénévolat (figure 8). Plus le lieu de résidence était rural, plus la probabilité d'avoir fait du bénévolat au cours des 12 derniers mois était grande. Ces différences demeuraient significatives même si d'autres facteurs tels que l'âge, le sexe, le revenu du ménage, le niveau de scolarité, la durée de résidence dans le quartier, le lieu de naissance, la province de résidence et l'état matrimonial étaient pris en compte. Autrement dit, la différence des caractéristiques socio-économiques des résidents de régions plus rurales n'explique pas le fait qu'ils soient plus susceptibles de prendre part à des activités de bénévolat.

**Figure 8** Les résidents des régions rurales et petites villes sont plus susceptibles d'avoir fait du bénévolat au cours des 12 derniers mois, Canada, 2003

% des gens qui ont exécuté un travail bénévole non rémunéré au cours des 12 derniers mois



**Remarque :** Une région métropolitaine de recensement (RMR) se compose d'un noyau urbain de 100 000 résidents ou plus, et l'agglomération de recensement (AR) se compose d'un noyau urbain de 10 000 à 99 999 résidents. Elles englobent les villes et municipalités avoisinantes où plus de 50 % des travailleurs font la navette vers leur noyau urbain. Les zones d'influence métropolitaine (ZIM) sont affectées selon la proportion de travailleurs faisant la navette vers la RMR ou l'AR – la ZIM forte ou modérée englobe les villes et municipalités où de 5 % à 49 % font la navette vers la RMR ou l'AR, tandis que la ZIM faible ou zone sans IM comporte moins de 5 % des travailleurs faisant la navette vers la RMR ou l'AR.

**Source :** Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2003.

## La participation aux organismes bénévoles

Certaines études ont également affirmé que la participation à divers types d'organismes était supérieure dans les milieux ruraux (Putnam, 2000). Dans le cadre de l'ESG, les répondants devaient indiquer s'ils étaient membres des organismes, des réseaux ou des associations suivants, ou s'ils y avaient pris part : un syndicat ou une association professionnelle<sup>4</sup>; un organisme politique; un organisme sportif ou récréatif (tel qu'une ligue de hockey, un club de santé ou un club de golf); un organisme à vocation culturelle, pédagogique ou un club (tel qu'une troupe de théâtre, un cercle de lecture ou un club de bridge); un groupe d'appartenance religieuse (tel que des groupes de jeunes associés à une église, une

chorale); un groupe scolaire, une association de quartier, une association de citoyens ou un groupe communautaire (tel qu'une association des parents-instituteurs, des anciens, de parents-secours ou de la surveillance de quartier); un club social ou une société fraternelle (telle que le Club Kiwanis, les Chevaliers de Colomb, la Légion); ou un autre type d'organisme. On a précisé aux répondants que ces organismes pouvaient être des groupes organisés ou simplement un regroupement de personnes qui se rencontrent régulièrement pour faire une activité ou pour parler de divers sujets.

L'adhésion à ces différents types d'organismes a été estimée dans chaque région géographique. En général, on observe des différences mineures entre les résidents des milieux ruraux et les résidents des milieux urbains relativement à la participation aux différents organismes. Les différences les plus marquées entre les résidents

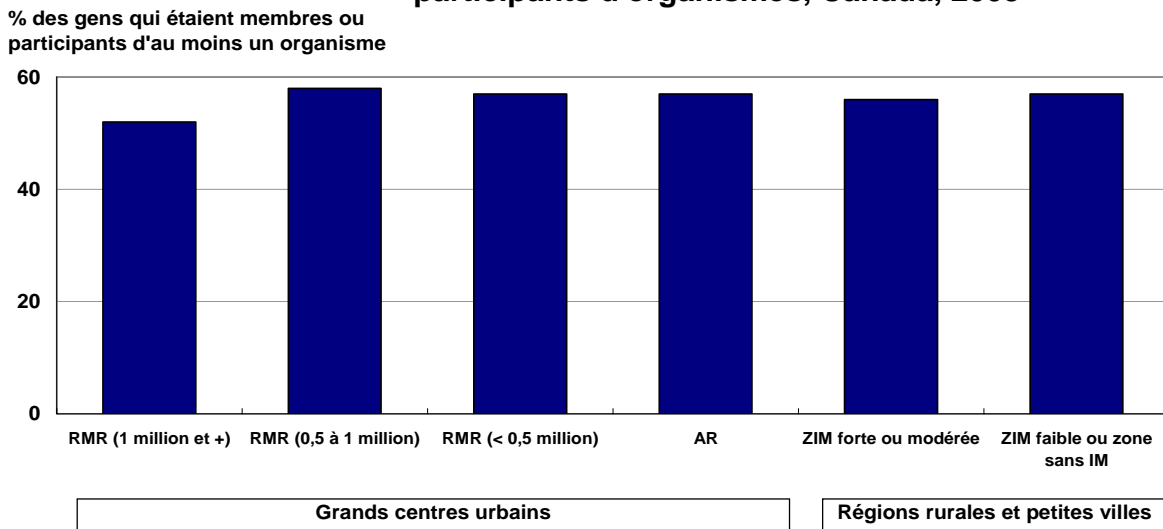
4. L'adhésion à un syndicat n'est pas comprise dans notre analyse parce que cette adhésion ne sous-entend pas nécessairement la participation à un réseau.

des régions urbaines et ceux des régions rurales en matière d'adhésion ont été constatées dans les clubs sociaux ou les sociétés fraternelles (5 % dans les grandes RMR par rapport à 12 % dans les ZIM fortes et modérées ainsi que les ZIM faibles et les zones sans IM).

Afin de vérifier si les résidents des régions rurales étaient proportionnellement plus susceptibles d'être membres d'organismes en général, on a estimé la proportion de particuliers étant membres d'au moins un des sept organismes mentionnés dans le questionnaire de l'ESG. Les résidents de Montréal, de Toronto, de Vancouver et d'Ottawa-

Gatineau étaient moins susceptibles d'être membres ou participants d'au moins un organisme que les résidents des autres régions (52 %, comparativement à 57 % des résidents de ZIM faibles ou de zones sans IM) (figure 9). Cependant, la proportion de particuliers habitant les RMR où la population est de 500 000 à 1 000 000 d'habitants et ayant pris part à au moins un organisme ne différait pas de la proportion constatée dans les régions plus rurales. Aussi, les différences entre les grandes régions urbaines et les régions rurales étaient moins marquées que les différences déclarées préalablement aux États-Unis.

**Figure 9 Les résidents des plus grands centres urbains ne sont que légèrement moins susceptibles d'être membres ou participants d'organismes, Canada, 2003**



**Remarque :** Une région métropolitaine de recensement (RMR) se compose d'un noyau urbain de 100 000 résidents ou plus, et l'agglomération de recensement (AR) se compose d'un noyau urbain de 10 000 à 99 999 résidents. Elles englobent les villes et municipalités avoisinantes où plus de 50 % des travailleurs font la navette vers leur noyau urbain. Les zones d'influence métropolitaine (ZIM) sont affectées selon la proportion de travailleurs faisant la navette vers la RMR ou l'AR – la ZIM forte ou modérée englobe les villes et municipalités où de 5 % à 49 % font la navette vers la RMR ou l'AR, tandis que la ZIM faible ou zone sans IM comporte moins de 5 % des travailleurs faisant la navette vers la RMR ou l'AR.

**Source :** Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2003.

## La participation à la vie politique

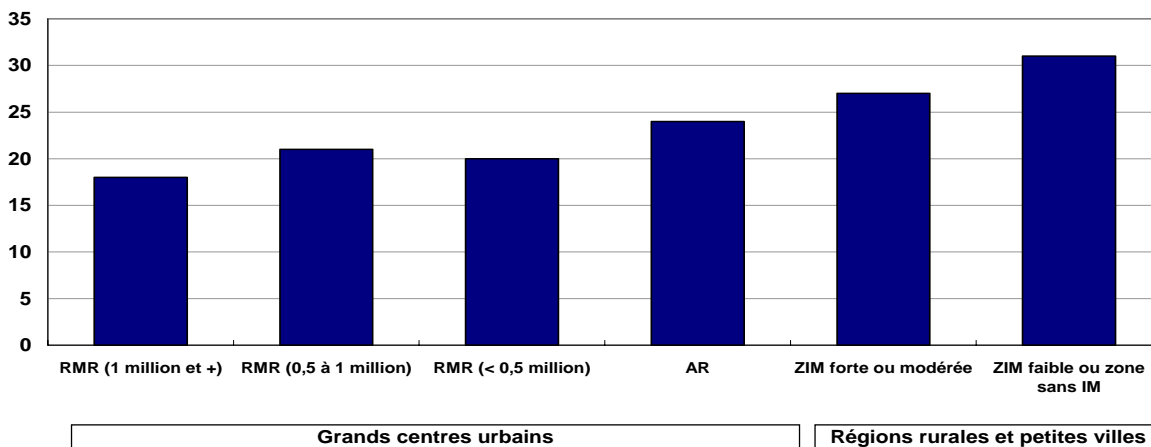
Bon nombre de politologues considèrent que la participation active des citoyens au processus politique constitue un élément fondamental à une démocratie en santé (Verba, Scholzman et Brady, 1995). Il a été montré, du moins aux États-Unis, que la participation aux réunions publiques ayant trait aux affaires municipales était davantage fréquente dans les régions rurales et petites villes que dans les grandes villes (Putnam, 2000; Oliver, 2000).

Les données permettent de conclure que cette constatation est aussi valide pour le Canada (figure 10). Selon les données de l'ESG de 2003,

plus le milieu est urbain, plus la proportion de particuliers affirmant avoir assisté à une réunion publique au cours des 12 derniers mois était faible. Il est possible d'expliquer la forte présence aux assemblées publiques dans les petits milieux par le fait que les possibilités d'influer directement sur le processus politique y soient fortes; il est également possible d'expliquer cette forte présence par le plus grand intérêt que nourrissent les résidents des petites communautés à l'égard des affaires municipales (Oliver, 2000).

**Figure 10 Les résidents des régions rurales et petites villes sont plus susceptibles d'assister à des réunions publiques, Canada, 2003**

% des gens qui ont assisté à une réunion publique au cours des 12 derniers mois



**Remarque :** Une région métropolitaine de recensement (RMR) se compose d'un noyau urbain de 100 000 résidents ou plus, et l'agglomération de recensement (AR) se compose d'un noyau urbain de 10 000 à 99 999 résidents. Elles englobent les villes et municipalités avoisinantes où plus de 50 % des travailleurs font la navette vers leur noyau urbain. Les zones d'influence métropolitaine (ZIM) sont affectées selon la proportion de travailleurs faisant la navette vers la RMR ou l'AR – la ZIM forte ou modérée englobe les villes et municipalités où de 5 % à 49 % font la navette vers la RMR ou l'AR, tandis que la ZIM faible ou zone sans IM comporte moins de 5 % des travailleurs faisant la navette vers la RMR ou l'AR.

**Source :** Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2003.



**Tableau 1. Participation à la vie politique en fonction du degré d'urbanité, Canada, 2001**

	Voter lors des élections fédérales	Chercher de l'information sur une question de nature politique	Faire du bénévolat pour un parti politique	Exprimer sa vision des choses sur une question en communiquant avec un journal ou un politicien	Signer une pétition	Boycotter un produit pour des raisons d'éthique	Participer à une manifestation ou à une marche de protestation
	%						
RMR, plus de 1 000 000	68	29	3	11	25	22	8
RMR, de 500 000 à 1 000 000	70	30	3	14	29	23	7
RMR, moins de 500 000	69	27	3	14	29	22	6
AR	74	23	3	14	30	18	5
ZIM forte ou modérée	76	21	3	13	29	16	5
ZIM faible ou zone sans IM	73	19	3	13	31	15	5

**Remarque :** Une région métropolitaine de recensement (RMR) se compose d'un noyau urbain de 100 000 résidents ou plus, et l'agglomération de recensement (AR) se compose d'un noyau urbain de 10 000 à 99 999 résidents. Elles englobent les villes et municipalités avoisinantes où plus de 50 % des travailleurs font la navette vers leur noyau urbain. Les zones d'influence métropolitaine (ZIM) sont affectées selon la proportion de travailleurs faisant la navette vers la RMR ou l'AR – la ZIM forte ou modérée englobe les villes et municipalités où de 5 % à 49 % font la navette vers la RMR ou l'AR, tandis que la ZIM faible ou zone sans IM comporte moins de 5 % des travailleurs faisant la navette vers la RMR ou l'AR.

**Source :** Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2003.

## Les sentiments d'appartenance et de confiance

### La confiance

Le niveau de confiance au sein des groupes ou communautés est souvent jugé comme étant un élément important du « capital social ». Bon nombre d'auteurs font valoir que les groupes et communautés où les gens se font confiance en tirent de nombreux avantages. Par exemple, certaines recherches soutiennent que les communautés dans lesquelles les citoyens se font confiance bénéficient d'un avantage économique considérable (Knack et Keefer, 1997), voire une espérance de vie supérieure (Kawachi, Kennedy et Lochner, 1997), de même que des taux d'homicides inférieurs (Rosenfeld, Messner et Baumer, 2001). Afin d'expliquer ces avantages, certains font valoir que la plupart des activités qui exigent une certaine forme de coopération, c'est-

à-dire la plupart des activités humaines et quotidiennes, sont plus faciles à exécuter lorsque les gens font confiance aux personnes avec qui ils interagissent (les collègues de travail, les voisins, les étrangers, etc.). Le présent article ne vise pas à passer en revue la documentation à cet effet et les critiques qu'elle a suscitées (à cette fin, voir par exemple Woolcock, 1998; Feddereke, de Kadt et Luiz, 1999; Kelleher *et al.*, 2004), mais plutôt à évaluer l'hypothèse répandue selon laquelle les résidents des régions rurales et petites villes font habituellement davantage confiance aux autres que les résidents en milieu urbain.

On a demandé aux répondants :

*De façon générale, diriez-vous qu'on peut faire confiance à la plupart des gens ou diriez-vous qu'on n'est jamais trop prudent dans nos relations avec les gens?*

Les données de l'ESG ne permettent pas de soutenir de façon absolue que les résidents des petites régions manifestent des niveaux supérieurs

de confiance à l'égard des autres. Les résidents des grandes RMR étaient légèrement moins susceptibles que ceux des petites régions d'affirmer qu'on peut faire confiance à la plupart des gens (52 % dans les grandes RMR, comparativement à 59 % dans les ZIM faibles et les zones sans IM). Toutefois, les résidents de RMR où la population est de 500 000 à 1 000 000 d'habitants étaient tout aussi susceptibles que ceux des petites régions d'affirmer qu'« on peut faire confiance à la plupart des gens ». Somme toute, la confiance manifestée à l'égard d'autrui ne varie pas grandement en fonction du caractère plus ou moins urbain des milieux. Néanmoins, tel que

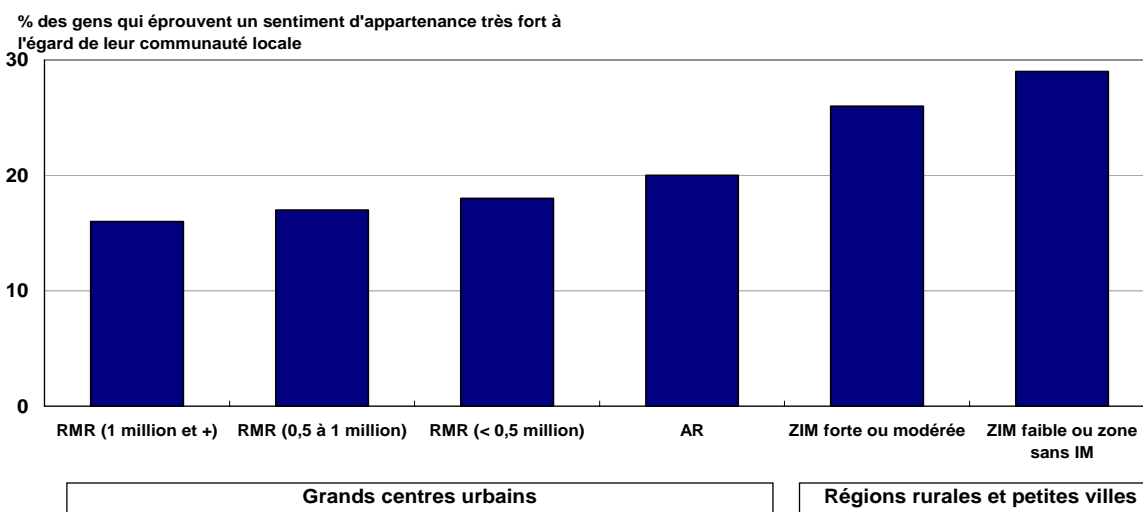
montré dans la section portant sur la participation sociale, les résidents de petites régions étaient plus susceptibles de faire confiance à leurs voisins que les résidents de régions davantage urbaines.

### L'appartenance

On prétend parfois que les résidents des petites régions ont un sentiment d'appartenance plus marqué à l'égard de leur communauté locale que les résidents des régions urbaines. Les données de l'ESG appuient fortement cette perception. Plus leur lieu de résidence était urbain, moins les gens étaient susceptibles d'affirmer qu'ils éprouvaient un sens d'appartenance très fort à l'égard de leur communauté locale (figure 11).

Figure 11

### Les résidents des régions rurales et petites villes sont plus susceptibles d'éprouver un sentiment d'appartenance très fort à l'égard de leur communauté, Canada, 2003



**Remarque :** Une région métropolitaine de recensement (RMR) se compose d'un noyau urbain de 100 000 résidents ou plus, et l'agglomération de recensement (AR) se compose d'un noyau urbain de 10 000 à 99 999 résidents. Elles englobent les villes et municipalités avoisinantes où plus de 50 % des travailleurs font la navette vers leur noyau urbain. Les zones d'influence métropolitaine (ZIM) sont affectées selon la proportion de travailleurs faisant la navette vers la RMR ou l'AR – la ZIM forte ou modérée englobe les villes et municipalités où de 5 % à 49 % font la navette vers la RMR ou l'AR, tandis que la ZIM faible ou zone sans IM comporte moins de 5 % des travailleurs faisant la navette vers la RMR ou l'AR.

**Source :** Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2003.

De façon générale, les résidents des régions rurales et petites villes demeurent plus longtemps à leur lieu de résidence. Par exemple, la proportion de particuliers ayant habité pendant 5 ans ou plus le quartier où ils habitent actuellement était de 74 % dans les ZIM faibles et les zones sans IM et de 73 % dans les ZIM fortes et modérées. Comparativement, 59 % des résidents des quatre plus grandes RMR habitaient le même quartier depuis 5 ans ou plus. Cette réalité ne contribue cependant pas à expliquer la raison pour laquelle les résidents de régions plus rurales ont exprimé un fort sentiment d'appartenance à l'égard de leur communauté locale. Si on limite l'analyse aux personnes ayant habité pendant 5 ans ou plus le même quartier, les résidents des régions rurales et petites villes demeurent plus susceptibles (32 %) d'exprimer un fort sentiment d'appartenance à l'égard de leur communauté locale que ceux des RMR où la population varie de 500 000 à 1 000 000 d'habitants (20 %) ou ceux des quatre grandes RMR au Canada (19 %). En résumé, le rapport entre le lieu de résidence et le sentiment d'appartenance à l'égard de la communauté locale est étroit, et demeure significatif si l'on tient compte de la durée de résidence, ainsi que d'autres facteurs importants tels que le niveau de scolarité, le lieu de naissance et l'âge.

## Conclusion

La présente analyse des données de l'ESG de 2003 illustre des différences significatives entre les milieux urbains et ruraux en ce qui a trait à la participation sociale, à l'engagement social, et aux sentiments de confiance et d'appartenance. Cependant, les différences entre les personnes habitant les régions rurales et celles habitant les grandes villes étaient souvent moins importantes que les différences qui sont communément perçues. Par exemple, les résultats ne soutiennent pas l'idée que l'isolement social par rapport aux amis ou aux membres de la famille est inférieur dans les milieux ruraux et supérieur au sein des

grandes villes. Aussi, les taux de participation à la vie politique étaient très semblables dans les milieux ruraux et urbains. Enfin, les niveaux de confiance à l'égard d'autrui étaient semblables au sein des régions urbaines et des régions rurales.

Les différences les plus grandes entre les milieux ruraux et urbains se rapportent aux points suivants : 1) la proportion de particuliers qui connaissaient l'ensemble ou la plupart de leurs voisins; 2) le niveau de confiance exprimé envers les voisins; 3) la fréquence du bénévolat; 4) la participation à un club social ou à une société fraternelle (tel que le Club Kiwanis, les Chevaliers de Colomb, la Légion); et 5) le sentiment d'appartenance à l'égard de la communauté locale. Pour ces cinq aspects, les différences entre les résidents des grandes RMR et ceux des petites régions étaient assez importantes. Aussi, elles ne pouvaient pas s'expliquer par le fait que les particuliers qui habitent les régions plus rurales comportent des caractéristiques socioéconomiques et démographiques différentes de ceux qui habitent les régions plus urbaines<sup>5</sup>. Autrement dit, pour paraphraser Putnam, les résidents des régions rurales participent davantage « en raison du lieu où ils se trouvent et non de ce qu'ils sont » (Putnam, 2000, p. 206).

---

5. Des modèles de régression logistique multivariée et des modèles logits ordonnés ont été construits aux fins de chacun des points présentés dans le présent article (les résultats ne sont pas présentés). Six variables nominales ont été créées aux fins de la mise en opération du lieu de résidence : la ZIM faible ou zone sans IM; la ZIM forte ou modérée; l'AR; la RMR où la population est inférieure à 500 000; la RMR où la population est de 500 000 à 1 000 000 d'habitants; la RMR où la population est supérieure à 1 000 000 d'habitants. La catégorie « RMR où la population est supérieure à 1 000 000 d'habitants » a servi de catégorie de référence. Les autres variables comprises dans les modèles de régression logistique multivariée sont l'âge; le sexe; la région; le plus haut niveau de scolarité; l'état matrimonial, la santé; la présence d'enfants; le revenu du ménage; le lieu de naissance; et la durée de résidence dans le quartier.

Ces résultats signifient-ils que l'engagement social ou le « capital social » sont supérieurs dans les petites villes et régions rurales? Les résultats tirés de l'ESG de 2003 ne nous permettent pas de répondre sans équivoque à cette question. Sur certains plans, le niveau d'engagement était supérieur au sein des petites régions, tandis que

sur d'autres plans, les grandes villes et les petites villes se ressemblaient beaucoup. Dans l'ensemble, les milieux ruraux sont donc avantagés sur certains aspects de la vie sociale, mais pas pour l'ensemble des aspects qui ont été couverts dans le cadre de l'analyse.

## Références

- Beggs, J, V. Haines et J. Hurlbert. 1996.  
« Revisiting the Rural-Urban Contrast: Personal Networks in Nonmetropolitan and Metropolitan Settings », *Rural Sociology*, vol. 61, p. 306 à 325.
- Degenne, A. et M. Forsé. *Les réseaux sociaux – Une analyse structurale en sociologie*, Paris, Armand Colin.
- Fedderke J., R. de Kadt et J. Luiz. 1999.  
« Economic Growth and Social Capital: A Critical Reflexion », *Theory and Society*, vol. 28, p. 709 à 745.
- Fischer, C.S. 1984. *The Urban Experience*, 2<sup>e</sup> éd. San Diego, Harcourt Brace Jovonovich.
- Fischer, C.S. 1982. *To Dwell Among Friends*, Chicago, The University of Chicago Press.
- Franck, K.A. 1980. « Friends and Strangers : The Social Experience of Living in Urban and Non-Urban Settings », *Journal of Social Issues*, vol. 36, p. 52 à 71.
- Gans, H.G. 1962. « Urbanism and Suburbanism as a Way of Life : A Reevaluation of Definitions », dans A.M. Rose, *Human Behavior and Social Process*, Boston, Houghton-Mifflin, p. 625 à 648.
- Kawachi I., B.P. Kennedy et K. Lochner. 1997.  
« Long Live Community: Social Capital as Public Health », *The American Prospect*, n° de novembre-décembre, p. 56 à 59.
- Kelleher, C.C., J. Lynch, S. Harper, J.B. Tay, G. Nolan. 2004. « Hurling Alone? How Social Capital Failed to Save the Irish from Cardiovascular Disease in the United States », *American Journal of Public Health*, vol. 94, p. 2162 à 2169.
- Korte, C. 1980. « Urban-Nonurban Differences in Social Behavior and Social Psychological Models of Urban Impact », *Journal of Social Issues*, vol. 36, p. 29 à 51.
- Knack S. et Keefer P. 1997. « Does Social Capital Have an Economic Payoff? A Cross-Country Investigation », *Quarterly Journal of Economics*, vol. 112, p. 1251 à 1288.
- McNiven, C., H. Puderer et D. Janes. 2000.  
« Zones d'influence des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement (ZIM) : description de la méthodologie », Statistique Canada, *Série de documents de travail de la géographie*, produit n° 92F0138MIF2000002 au catalogue de Statistique Canada.
- Oliver, J.E. 2000. « City Size and Civic Involvement in Metropolitan America », *The American Political Science Review*, vol. 94, p. 361 à 373.
- Palisi, B.J. 1983. « Urbanism and Social-Psychological Well-Being : A Test of Three Theories », *Sociological Spectrum*, vol. 6, p. 361 à 378.
- Putnam, Robert. 2000. *Bowling Alone – The Collapse and Revival of American Community*, New York, Simon and Schuster.
- Rosenfeld, R., S.F. Messner et E.P. Baumer. 2001. « Social Capital and Homicide », *Social Forces*, vol. 80, p. 283 à 310.
- Statistique Canada. 2004. « L'Enquête sociale générale : l'aperçu », produit n° 89F0115XIF au catalogue de Statistique Canada.

- Stone, Wendy. 2001. « Measuring Social Capital. Towards a Theoretically Informed Measurement Framework for Researching Social Capital in Family and Community Life », *Australian Institute of Family Studies Research Paper*, n° 24, février.
- Verba, Sidney, Kay Lehman Schlozman et Henry E. Brady. 1995. *Voice and Equality: Civic Voluntarism in American Politics* », Cambridge : Harvard University Press.
- Wirth, L. 1938. « Urbanism as a Way of Life », *American Journal of Sociology*, vol. 44, p. 1 à 24.
- Wilson, Thomas C. 1993. « Urbanism and Kindship bonds: A Test of Four Generalizations » *Social Forces* 71 : 703-712.
- Woolcock, M. 1998. « Social Capital and Economic Development : Toward a Theoretical Synthesis and Policy Framework », *Theory and Society*, vol. 27, p. 151 à 208.

## Annexe 1

### L'Enquête sociale générale

L'Enquête sociale générale (ESG) est un programme d'enquête de Statistique Canada qui permet de rassembler des données sur les tendances sociales, de manière à suivre l'évolution des conditions de vie et du bien-être des Canadiens, et à fournir des renseignements immédiats sur des questions de politique sociale précises qui suscitent déjà ou qui susciteront de l'intérêt. Chaque année, l'ESG permet de présenter un sujet social différent et d'enquêter à cet effet. Pour plus de renseignements sur l'ESG, voir Statistique Canada (2004).

### Enquête sociale générale, cycle 17 – Enquête sur l'engagement social au Canada

Les données utilisées dans le présent bulletin sont tirées du cycle 17 de l'ESG. Mené de février à décembre 2003, le cycle 17 a été le premier cycle consacré au sujet de l'engagement social.

## Annexe 2

### Définition de la géographie rurale et urbaine

La **région métropolitaine de recensement (RMR)** se compose d'un noyau urbain de 100 000 habitants et plus. Dans le présent article, les RMR ont été divisées entre trois groupes selon la population (supérieure à 1 000 000 d'habitants; de 500 000 à 1 000 000 d'habitants; et de 100 000 à 500 000 habitants).

L'**agglomération de recensement (AR)** se compose d'un noyau urbain de 10 000 à 99 999 habitants.

Les RMR et AR englobent toutes les municipalités avoisinantes où 50 % ou plus de la main-d'œuvre fait la navette vers le noyau urbain.

**Les régions rurales et petites villes** sont les villes ou municipalités à l'extérieur de la zone de navettage des RMR ou AR.

Les régions rurales et petites villes sont désagrégées en quatre **zones d'influence métropolitaine (ZIM)**, soit des sous-groupes établis selon l'importance de la main-d'œuvre faisant la navette vers la RMR ou l'AR. La **ZIM forte** se compose des régions où 30 % de la population ou plus fait la navette. La **ZIM modérée** se compose des régions où de 5 % à 30 % de la population fait la navette. La **ZIM faible** se compose de régions où plus de 0 et moins de 5 % de la population fait la navette. La **zone sans IM** se compose des régions où personne ne fait la navette vers la RMR ou l'AR. Pour plus de renseignements sur les ZIM, voir McNiven *et al.* (2000).

Dans le présent bulletin, les ZIM fortes et modérées, de même que les ZIM faibles ou zones sans IM, ont été combinées.

Martin Turcotte est un analyste de la Direction de la statistique sociale et démographique de Statistique Canada.

## Bulletin d'analyse – Régions rurales et petites villes du Canada (Cat. n° 21-006-XIF)

### Volume 1

- n° 1 : Croissance démographique observée dans les régions et les petites villes dans les années 90**  
Robert Mendelson et Ray D. Bollman
- n° 2 : Tendances de l'emploi au sein de la population active non métropolitaine**  
Robert Mendelson
- n° 3 : La composition des établissements commerciaux dans les petites et les grandes collectivités du Canada**  
Robert Mendelson
- n° 4 : Les régimes de dépenses des ménages ruraux et urbains, 1996**  
Jeff Marshall et Ray D. Bollman
- n° 5 : A quelle distance se trouve le plus proche médecin?**  
Edward Ng, Russell Wilkins, Jason Pole et Owen B. Adams
- n° 6 : Les facteurs associés à la croissance économique locale**  
Ray D. Bollman
- n° 7 : Utilisation de l'ordinateur et d'Internet par les membres des ménages ruraux**  
Margaret Thompson-James
- n° 8 : Tendances géographiques de bien-être socio-économique des collectivités de premières nations**  
Robin P. Armstrong

### Volume 2

- n° 1 : Facteurs liés aux taux d'emploi des femmes dans les régions rurales et les petites villes du Canada**  
Esperanza Vera-Toscano, Euan Phimister et Alfons Weersink
- n° 2 : Structure démographique et variation de la population dans les régions essentiellement rurales**  
Roland Beshiri et Ray D. Bollman
- n° 3 : Migration des jeunes ruraux entre 1971 et 1996**  
Juno Tremblay
- n° 4 : Conditions d'habitation dans les régions essentiellement rurales**  
Carlo Rupnik, Juno Tremblay et Ray D. Bollman
- n° 5 : Évaluation du bien-être économique des canadiens ruraux au moyen d'indicateurs de revenu**  
Carlo Rupnik, Margaret Thompson-James et Ray D. Bollman
- n° 6 : Structure de l'emploi dans les régions rurales et les petites villes du Canada—Un aperçu**  
Roland Beshiri
- n° 7 : Structure de l'emploi dans les régions rurales et les petites villes du Canada: Le secteur primaire**  
Roland Beshiri
- n° 8 : Structure de l'emploi dans les régions rurales et les petites villes du Canada: Le secteur manufacturier**  
Roland Beshiri



**Bulletin d'analyse – Régions rurales et petites villes du Canada (Cat. n° 21-006-XIF) (suite)**

**Volume 3**

- n° 1 : Structure de l'emploi dans les régions rurales et les petites villes du Canada: Le secteur des services à la production**  
Roland Beshiri
- n° 2 : Urbanisation des terres agricoles**  
Nancy Hofmann
- n° 3 : Définitions de « rural »**  
Valérie du Plessis et autres
- n° 4 : Situation de l'emploi dans les régions rurales et petites villes du Canada—Mise à jour jusqu'en 2000**  
Neil Rothwell
- n° 5 : Technologies de l'information et des communications dans le Canada rural**  
Louise M<sup>c</sup>Laren
- n° 6 : Migration interne dans les régions rurales et les petites villes du Canada**  
Neil Rothwell et autres
- n° 7 : La disparité des revenus en milieu rural au Canada : Une comparaison entre les provinces**  
Vik Singh
- n° 8 : Variation saisonnière de l'emploi en milieu rural**  
Neil Rothwell

**Volume 4**

- n° 1 : Emploi à temps partiel dans les régions rurales du Canada**  
Justin Curto et Neil Rothwell
- n° 2 : Les immigrants au Canada rural**  
Roland Beshiri et Emily Alfred
- n° 3 : L'équilibre de l'emploi entre les hommes et les femmes des régions rurales et petites villes du Canada**  
Justin Curto et Neil Rothwell
- n° 4 : Le fossé ville/campagne ne se comble pas : La disparité des revenus perdure**  
Alessandro Alasia et Neil Rothwell
- n° 5 : Le niveau de scolarité dans les régions rurales et urbaines : Analyse des tendances, 1981 à 1996**  
Alessandro Alasia
- n° 6 : La santé des canadiens des régions rurales : Une comparaison rurale-urbaine des indicateurs de la santé**  
Verna Mitura et Ray D. Bollman
- n° 7 : Diversification économique rurale – une approche locale et régionale**  
Marjorie Page et Roland Beshiri
- n° 8 : Au-delà de l'agriculture proprement dite : l'emploi dans le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire dans les régions rurales et urbaines du Canada**  
Barbara Keith

## Bulletin d'analyse – Régions rurales et petites villes du Canada (Cat. n° 21-006-XIF) (fin)

### Volume 5

**n° 1 : Facteurs d'utilisation d'Internet à la maison**

Vik Singh

**n° 2 : Cartographie de la diversité socio-économique du Canada rural**

Alessandro Alasia

**n° 3 : L'état de santé et les comportements des jeunes canadiens : une comparaison rurale-urbaine**

Verna Mitura et Ray D. Bollman

**n° 4 : Les immigrants au Canada rural : une mise à jour de 2001**

Roland Beshiri

**n° 5 : L'activité liée au travail autonome dans les régions rurales du Canada**

Valerie du Plessis

**n°6 : Tendances professionnelles dans les groupes d'industries – une comparaison entre les régions rurales et les régions urbaines**

Eric Magnusson et Alessandro Alasia

**n°7 : L'écart entre les revenus ruraux et urbains dans les provinces : mise à jour jusqu'en 2000**

Vik Singh

**n°8 : L'emploi lié au tourisme dans les régions rurales du Canada**

Roland Beshiri

### Volume 6

**n° 1 : La perte de terres agricoles cultivables au Canada**

Nancy Hofmann, Giuseppe Filoso et Mike Schofield

**n° 2 : Le niveau de compétences professionnelles : le fossé entre les régions rurales et les régions urbaines du Canada**

Alessandro Alasia et Érik Magnusson

**n° 3 : Les tendances démographiques des communautés dans leur contexte régional**

Pius B. Mwansa et Ray D. Bollman